

# **Fraternité de St Nazaire**

## **AG du 11 mai 2023 - Rapport financier**

### **1. 2022**

#### **1.1 Produits d'exploitation 2022**

Côté produits d'exploitation, les CONCOURS PUBLICS ET SUBVENTIONS D'EXPLOITATION représentent le poste le plus élevé : 82 536 euros, soit 66 % du total. Les subventions proviennent de l'Etat, le Département, et la Mairie de St-Nazaire. Aussi que de la CAF, de la MPEF, et d'une fondation : AFNIC (aide à l'accès au numérique).

Les DONNS représentent : 14 889 euros, en hausse de 2 288 euros. Les COTISATIONS 2436 euros, en stabilité.

#### **1.2 Charges d'exploitation 2022**

Côté charges d'exploitation, on observe une hausse du poste « fluides et alimentaire » : 12 281 euros, en hausse de 2 281 euros par rapport au budget initial.

A l'inverse les fournitures ont moins pesé que prévu : 6959 euros, en baisse de 1941 euros par rapport au budget initial.

Le coût de la LOCATION des locaux est resté stable : 9 850 euros. Pour mémoire c'est la Mission Populaire (Paris) qui est propriétaire des locaux. Nous somme locataires de la salle d'accueil, de la grande salle, du sous-sol et du bâtiment arrière.

Les HONORAIRES 3 122 euros sont ceux qui ont été versés aux cabinets d'expertise comptable : le cabinet GACEC pour l'établissement des fiches de paie, et le cabinet MARION pour la clôture des comptes. Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2023 nous faisons appel au CEA pour l'édition des fiches de paie, sans frais.

Le poste des REMUNERATIONS 78 569 euros a représenté 57 % de nos dépenses. Il s'est agi du salaire de Claire Parichon, celui de Catherine Guiheneuf pour le mois de janvier 2022, celui de Nathalie Halgand à partir de janvier 2022, celui de Maëlle Sarzeau jusqu'en avril 2022, celui de Camille de Marguerie à partir de mai 2022.

Citons aussi Charlotte Pinel, qui a été en stage plusieurs mois chez nous.

La fête a été un succès. Elle a généré à peu près autant de dépenses que de recettes.

### 1.3 Investissements 2022

Des dépenses d'investissement ont eu lieu en 2022, elles ont été couvertes par des subventions exceptionnelles. Il s'agit pour l'essentiel de l'achat des 7 ordinateurs pour 3222 euros, et des travaux d'électricité qui se sont monté à 50 981 euros.

### 1.1 Bilan Actif – Passif 2022

Suivant les comptes provisoires établis par le cabinet Marion, le bilan simplifié se présente de la manière suivante :

ACTIF		PASSIF	
20 - Immobilisations	73 345,01	10 - Fonds associatifs et réserves	77 307,67
		11 - Report à nouveau	
		12 - Résultat de l'exercice	
		13 - Subventions d'investissement	
		Autres	
		16 - Emprunts et dettes à long terme	0,00
41 - Créances	2 251,57	40 - Dettes à court terme	50 389,48
51 - Compte courant, livres, compte en ligne	52 037,39		
53 - Caisse	63,18		
Total	127 697,15		127 697,15

Après analyse, plusieurs points seront revus pour l'établissement des comptes définitifs :

- réaffectation d'un don manuel en mécénat (+1.000€),
- solde initial du compte en ligne non pris en compte (+2.189,28 €),
- réajustement du solde du compte en ligne au 31/12/22 (+333,24 €),
- anomalie de comptabilisation du reste à percevoir sur la convention CAF EVS (+9.614,89 €),
- quatre abandons de frais bénévoles restant à comptabiliser (+ 3 766,61 €).

Le bilan simplifié intégrant ces ajustements est le suivant :

ACTIF		PASSIF	
20 - Immobilisations	73 345,01	10 - Fonds associatifs et réserves	86 111,84
		11 - Report à nouveau	
		12 - Résultat de l'exercice	
		13 - Subventions d'investissement	
		Autres	
		16 - Emprunts et dettes à long terme	0,00
41 - Créances	2 584,81	40 - Dettes à court terme	41 918,55
51 - Compte courant, livres, compte en ligne	52 037,39		
53 - Caisse	63,18		
Total	128 030,39		128 030,39

## **2. 2023**

Le Conseil d'Administration a voté un budget 2023 en hausse, d'un montant de 185 428 euros, en hausse de 55% par rapport au budget 2022 :

Nous avons embauché Laure Fillion comme directrice, depuis le 27 mars 2023, et pour faire la soudure, nous avons embauché Emmanuel Landreau pendant 3 mois. Le contrat d'Emmanuel Landreau se termine le 28 avril 2022.

Claire Parichon est passée cadre, et elle se consacre désormais sur le projet EVS.

D'autres postes expliquent la hausse : le coût des combustibles, les frais de transport et déplacements, le projet EVS Espace de Vie Sociale,

Une étude sur les fluides devra être menée, il faut pour cela des personnes pour s'en occuper.

### **2.1 Produits d'exploitation 2023**

Côté SUBVENTIONS PUBLIQUES, elles sont à la hausse : 119 058 euros. La hausse provient pour l'essentiel des subventions de la mairie et de la CAF pour le projet EVS Espace de Vie Sociale.

On peut se réjouir de l'existence de ces subvention, mais elles représenteront cette année 64 % de notre budget, contre 50 % en 2021 : elles nous rendent plus dépendants des pouvoirs publics.

Nous avons tablé dans notre budget sur un total des DONS et des COTISATIONS de 15 000 euros. Le résultat de 2022 nous encourage à penser que nous dépasserons ce score. De nouveaux adhérents, de nouveaux donateurs, et des donateurs fidèles et réguliers, c'est un objectif à avoir.

Nous avons aussi un programme ambitieux de faire intervenir des MECENES privés : 24 000 euros. Pour cela nous avons entamé des discussions avec diverses entreprises.

Mais nous comptons aussi sur l'implication de tous les bénévoles et de tous les adhérents de la Fraternité : vous avez dans votre entourage des entreprises de petite taille ou de moyenne taille susceptibles de faire des dons à la Fraternité. Elles bénéficient d'avantages fiscaux. Exemple : un artisan local, votre boulanger. Pour cela vous avez trouvé dans vos documents de l'Assemblée générale un petit guide pour solliciter les entreprises de votre entourage.

Nous sommes aussi en lien avec la Fondation Territoriale 44 et avec la Fondation Monoprix.

Nous devons aussi dans les années à venir augmenter nos réserves, elles sont trop faibles actuellement.

Les ressources d'exploitation restent insuffisantes pour couvrir nos charges. De même que nos fonds propres pour couvrir notre besoin en fonds de roulement.

## **2.2 Charges d'exploitation 2023**

Côté dépenses, nous anticipons une hausse du poste COMBUSTIBLES, due à l'augmentation du coût de l'énergie.

Le poste ACHATS est en hausse lui aussi, 8 000 euros, pour 2 raisons : nous observons une hausse du nombre de bénéficiaires, et une baisse des ressources gratuites de produits de première nécessité.

Hausse du poste LOCATION : 10 400 euros. La MPEF qui est notre propriétaire n'a pas entendu notre demande de maintenir le loyer à son niveau des années précédentes.

Nous anticipons une baisse du coût des HONORAIRES des cabinets comptables : 2 800 euros. Car les bulletins de salaire sont maintenant établis par le CEA. C'est un service de l'URSSAF à destination des associations.

Le poste REMUNERATIONS voit une hausse importante : 126 528 euros, due à l'embauche de Laure Fillion à plein temps en CDI, et d'Emmanuel Landreau à plein temps en CDD 3 mois. Et due aussi au « Ségur de la Santé », qui est entièrement couvert par une aide de l'Etat.

Le poste de Nathalie est un poste aidé : Parcours Emploi Compétences, mais seulement pour 2023. L'aide se monte cette année à 10 500 euros. Elle s'arrêtera le 31 décembre 2023.

Nous avons aussi Maxine Martigue en service civique, à qui nous versons la gratification prévue par les textes réglementaires, et Clotilde Le Bail en formation. Elles apportent toute leur énergie à la vie de la Fraternité.

## **2.3 Investissements 2023**

Des dépenses d'investissement sont programmées en 2023, ou elles ont déjà eu lieu. Elles sont couvertes par des subventions exceptionnelles. Il s'agit de l'achat des 2 machines à laver et des 2 machines à sécher, et d'armoires, de casiers, de tables, et de chariots.

-----

Pascal Cadier / Charles Duringer, le 21 avril 2023